

Commission Française des Standards

commissionstandards@gmail.com

Association Nationale des Juges Avicoles

Compte-rendu de la commission française des standards volailles 12 décembre 2021

Membres présents : Arnaud Asselin, Alain Chaumeil, Pierre Delambre, Jacques Dulieu, Marylène Le Goff, Jean-Claude Périquet, Anthony Ré, Jean-Luc Sauzedde.

Membre absent excusé : Roland Grauss

Membre absent : Franck Terki

Le Président Pierre Delambre ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à tous les membres présents, et précise que cette réunion de la commission des standards en distanciel sera désormais la norme, car elle permet à chacun de pouvoir participer quel que soit son lieu géographique. Il ajoute que pour l'année 2020-2021, la France fut le seul pays européen malgré la crise sanitaire et les restrictions de toutes sortes, à avoir réussi à traiter toutes les homologations en cours.

1 - Homologations définitives

- Brahma GR, noir caillouté blanc : après examen du rapport établi suite à la présentation du 22 octobre 2021, la commission émet, à l'unanimité, un avis favorable quant à l'homologation définitive de la variété.
- Sérama coucou : après examen du rapport établi suite à la présentation du 22 octobre 2021, la commission émet à l'unanimité un avis favorable quant à l'homologation définitive de la variété.
- Poule soie naine, blanc tacheté noir : après examen du rapport établi suite à la présentation du 22 octobre 2021, la commission émet à l'unanimité un avis favorable quant à l'homologation définitive de la variété.

2 - Homologations en cours

- Marans GR, bleu à camail argenté : après examen du rapport établi suite à la présentation du 22 octobre 2021, la commission émet à l'unanimité, un avis défavorable quant à cette troisième année. Une nouvelle présentation est souhaitée.
- Pékin chocolat caillouté blanc : après examen du rapport établi suite à la présentation du 22 octobre 2021, la commission émet à l'unanimité moins une voix, un avis défavorable quant à cette troisième année. Une nouvelle présentation est souhaitée.
- Barbezieux blanche : après examen du rapport établi suite à la présentation du 22 octobre 2021, la commission émet à l'unanimité, un avis défavorable quant à cette deuxième année. Une nouvelle présentation est souhaitée.
- Pictave perdrix argenté uni : après examen du rapport établi suite à la présentation du 1 novembre 2021, la commission émet à l'unanimité, un avis favorable quant à la poursuite du processus d'homologation en 2^{ème} année.
- Canard de Duclair brun à bavette : après examen du rapport établi suite à la présentation du 22 octobre 2021, la commission émet à l'unanimité, un avis favorable quant à la poursuite du processus d'homologation en 2^{ème} année.
- Canard de la Vénétie : après examen du rapport établi suite à la présentation du 22 octobre 2021, la commission émet à l'unanimité, un avis défavorable quant à cette troisième année. Une nouvelle présentation est souhaitée.

- Oie de Toulouse à bavette, blanche : après examen du rapport établi suite à la présentation du 22 octobre 2021, la commission émet à l'unanimité, un avis défavorable quant à cette troisième année. Une nouvelle présentation est souhaitée.

3 - Demande de démarrage de processus d'homologation

Rappel : Un éleveur et/ou un club souhaitant faire homologuer une nouvelle race et/ou variété doit envoyer obligatoirement une **demande écrite** au secrétariat de la commission des standards : commissionstandards@gmail.com. Toute demande orale ou par l'intermédiaire d'un collègue ne sera pas prise en compte si elle n'a pas été confirmée par écrit et envoyée à la commission.

- Gauloise saumon bleu doré. La commission a expertisé les sujets en présentation lors de l'exposition de Limoges le 22 octobre 2021 et accepte le démarrage du processus d'homologation de la variété.

- Oie du Tarn. Une première demande de démarrage d'homologation a été faite en 2014 mais n'a pas abouti, par manque de précisions concernant les 3 critères spécifiques permettant de différencier une nouvelle race d'une autre déjà existante. Une nouvelle demande a été reçue accompagnée d'informations plus précises et d'un projet de standard. Après étude des documents, la commission accepte le démarrage du processus d'homologation de cette race.

4 – Listing des variétés

Rajouter les nouvelles variétés :

- Brahma GR noir caillouté blanc
- Sérama coucou
- Poule soie naine, blanc tacheté noir

Le listing des races et variétés des volailles 2022 a été validé. Pour rappel, il est disponible et téléchargeable à toute heure, sur le site de la FFV, dans la rubrique de la commission des standards.

5 – Corrections /ajouts au standard 2015

- a) La crête du Barbu de Watermaël et du Barbu de Boisfort doit présenter 3 éperons les plus réguliers possibles. Ainsi, la présence de 2 éperons au lieu de 3, ou de 4 éperons ou plus, est considéré comme un défaut. La présence d'un seul éperon est éliminatoire.
- b) Chez les barbues belges, la couleur des ongles est sans importance. Cependant, les doigts doivent toujours être colorés. De plus, chez les variétés cailloutées, les yeux doivent être rouge orangé. En période transitoire, les yeux noirs ou brun foncé seront considérés comme des défauts, les yeux brun clair, comme un souhait.
- c) Correction de la description du coloris *Sauvage doré* :

Coq. Tête brun noirâtre. Camail et selle brun rouge avec flammes noires atteignant l'extrémité de la plume principalement dans le camail. Dos, épaules et couvertures des ailes brun foncé. Rémiges primaires noires, avec fin liseré brun sur les barbes externes. Rémiges secondaires avec barbes internes brunes et extrémités noires, barbes externes brunes formant le triangle de l'aile. Grandes couvertures des ailes noires avec reflets verts. Poitrine, abdomen et cuisses noirs. Queue noir intense avec reflets verts. Sous couleur gris foncé.

Poule. Tête brun foncé. Plumes du camail noires avec étroits liserés brun rouge et flammes atteignant le bout des plumes. Manteau brun avec poivre fin noir à reflets verts, chaque plume liserée de noir brillant et hampe brun clair. Rémiges primaires noires avec le liseré externe brun. Rémiges secondaires avec barbes internes noires, barbes externes se rapprochant du manteau. Poitrine châtain, un peu poudrée foncée sur les côtés. Cuisses brun noirâtre.

Abdomen noir grisâtre. Rectrices noires, les deux supérieures un peu poivrées de brun.
Sous-couleur gris foncé.

- d) Barnevelder. La commission EE des standards a validé : chez les jeunes sujets, le maillage doit être double ; chez les poules adultes, un triple maillage est toléré (mais à indiquer dans les souhaits sur le carton de jugement).
- e) Pavlov. La commission EE des standards a validé : oreillons : dissimulés sous la barbe, coloris sans importance.

6 - Mises à jour du standards français 2015

Après un certain nombre de retours d'éleveurs, de juges et d'élève juge, le président propose que la commission prépare l'édition de l'intégralité des mises à jour effectuées depuis 2015. La commission demande alors à Jean-Claude Périquet de s'occuper de la mise en page et de l'impression. Pour ce qui est du financement, le président précise que la commission ne dispose d'aucun subside. Comme pour la précédente édition, la commission fournira l'intégralité de son travail à la FFV, qui aura la charge du financement, de la diffusion et des recettes y afférant. Le président de la FFV – Anthony Ré, est en accord avec ce partenariat, mais se doit au préalable, de demander l'accord de son CA.

7– Futur standard européen

- a) En février 2021, la France a homologué la Bresse gauloise naine grise. Selon la commission européenne des standards, le terme « grise » n'est pas suffisamment explicite et cette dernière souhaiterait renommer cette variété par *argenté floconné noir*. La commission française s'y oppose, car le dessin de cette race est spécifique et l'appellation proposé ne correspond pas à la réalité de ce coloris. En ce qui concerne son homologation définitive au niveau européen, la race devra être exposée lors d'une prochaine exposition européenne.
- b) Par le biais de la commission des standards, les clubs et éleveurs ont été sollicités afin de fournir de bonnes photos des races françaises pour le nouveau standard EE. Or, il s'avèrerait que les photos reçues pour certaines races ne soient pas exploitables. Jean-Claude Périquet sera le relai afin de déterminer quels sont les clichés de races françaises que la commission EE estiment ne pas être exploitable.

8 – Pékin dite « anglaise »

La question des Pékins « dite anglaises » venue de grande Bretagne se pose à nouveau en France puisque la Belgique a homologué la Pékin « dite anglaises », en plus de la Pékin « dite moderne », qui porte d'ailleurs à tort le nom de « Cochin naine » dans certains pays germanophones (Bien qu'il ne s'agisse en aucune manière d'une Cochin nanifiée !!). Pour rappel les pékins « dite anglaises » sont proches du type que nous rencontrons il y a 30 ans, avec une masse deux fois plus faible et beaucoup moins de rondeur et de bouffant. Après échange sur ce dossier, la France souhaite ne pas rentrer dans un débat stérile, et pense qu'il serait dangereux pour la race de permettre l'arrivée d'un deuxième type de Pékin, avec pour corollaire le mélange inévitable des deux ! A l'unanimité moins une voix, la commission décide de ne pas homologuer la Pékin (dite anglaise) en France.

8 – Demandes des clubs ou associations

La commission française rappelle que toute demande ou question concernant les standards doit obligatoirement passer par son secrétariat, et en aucun cas être directement envoyée à la commission européenne des standards. Cf Newsletter de la CES-V janvier 2021.

Le club de la Barbezieux a demandé une révision de la description de la crête de la poule. La commission est favorable à cette précision et valide le texte suivant.

Poule : la crête s'incline dès le début, et peut être tolérée en S à l'avant.

9 – Modification du règlement intérieur de la commission

Suite aux nouveaux statuts de la FFV, et de l'ANJA, l'article 6 concernant le financement de la commission est modifié comme suit :

« Aucun financement n'est rattaché au fonctionnement de la commission. Les réunions se déroulant soit en distanciel, soit lors de manifestations avicoles, les frais de déplacement ne sont plus pris en charge. Cependant ponctuellement la commission peut avoir besoin de financement spécifique. Dans ce cas, elle peut faire appel à des fonds, qui peuvent provenir de l'ANJA, de la FFV, ou d'autres organismes. »

10 – Questions diverses

- a) Dorking. A la lecture des standards anglais, français et européens, il convient de noter des différences entre les crêtes. Par l'intermédiaire de Jean-Claude Périquet, une demande sera faite auprès de la commission EE des standards afin de clarifier la situation.
- b) Clip ou marque ailare. Des éleveurs ont demandé s'il serait possible de juger des sujets ayant un clip ailare. Ce dispositif, qui par ailleurs ne sauvegarde pas l'intégrité physique de l'animal, peut être considéré lors des expositions, comme une double identification et comme un signe distinctif. Il convient donc aux éleveurs souhaitant l'utiliser, de l'enlever avant les expositions. Si la marque ailare reste présente en exposition, la sanction est la disqualification.
- c) Homologations l'année de la nationale volaille FFV : Comme indiqué dans notre règlement et afin de conserver de l'importance à la nationale FFV ainsi qu'une visibilité accrue sur les homologations, la commission confirme que les sujets en homologation devront être uniquement présentés lors de cet événement, l'année où il se déroulera, à l'exclusion de tout autre exposition. C'est aussi un moyen pour les éleveurs comme pour les juges, de pouvoir observer les sujets en un seul lieu.
- d) Fiches sur les ornements. C'est Arnaud Asselin qui est chargé de la rédaction et la mise en page. Après une pause, elles vont être à nouveau retravaillées.
- e) Brahma saumoné (variété non homologuée). Une question est posée concernant la présence ou non d'une mouche au camail du coq. La réponse de la commission EE : pas de flammes dans le camail.

Le président remercie les membres de la commission présents pour leur soutien et leur souhaite de bonnes fêtes de fin d'année. Rendez-vous est donné en distanciel en 2022, pour poursuivre les différents dossiers en cours.

Fin de la réunion à 19h45.

Arnaud Asselin, secrétaire de séance.